CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation 1-1531 PORTEE disponible sur www.cofrac.fr



Edité le : 09/10/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SAUR DT VALLEE DU RHONE Mme Cécilia LARGUIER

Territoire GARD

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier : LSE25-141232

Identification échantillon : LSE2509-40022-1 Analyse demandée par : ARS DD DU GARD

N° Analyse: 00184920 N° Prélèvement: 00183470

Nature: Eau de ressource souterraine

Point de Surveillance : PUITS MARIN Code PSV : 0000000305

Localisation exacte : robinet PUITS

Dept et commune : 30 MONTFAUCON

Coordonnées GPS du point (x,y) X: 44,0790124200 Y: 4,7456071900

UGE: 2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR

Type d'eau : B - EAU BRUTE SOUTERRAINE

Type de visite : AUPFAS Type Analyse : PFAS Motif du prélèvement : CS

Nom de l'exploitant : SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES

ZI SAINT CEZAIRE

AVENUE DU DR PLEMING

30000 NIMES

Nom de l'installation : PUITS MARIN Type : CAP Code : 000271

Prélèvement : Prélevé le 29/09/2025 à 10h36 Réception au laboratoire le 30/09/2025 à 01h15

Prélevé par CARSO LSEHL / HUTTENSCHMITT Christel - LSEHL

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de

consommation humaine

Traitement: NEANT

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 01/10/2025 à 14h05

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 09/10/2025

Identification échantillon : LSE2509-40022-1
Destinataire : SAUR DT VALLEE DU RHONE

Paramètres analyt	tiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
PFCA: acides perfluorocarbox Acide perfluorodécanoique	xyliques et dérivés 11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001			#
(PFDA) Acide perfluoro n-heptanoique (PFHpA)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001			#
Acide perfluoro n-nonanoique (PFNA)	11PFAS	0.002	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001			#
Acide perfluoro n-octanoique (PFOA) (lineaire+ ramifiés)	11PFAS	0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		;	#
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS) (lineaire+ ramifiés)	11PFAS	0.004	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		;	#
Acide perfluorodécanesulfoniqu e (PFDS)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		;	#
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA,PFUnDA)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		;	#
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		,	#
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	11PFAS	< 0.002	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002			#
Acide perfluoro n-butanoique (PFBA)	11PFAS	0.003	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002			#
Acide perfluoro n-hexanoique (PFHxA)	11PFAS	< 0.002	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		,	#
Acide perfluorohexanesulfoniqu e (PFHxS) (lineaire+ ramifiés)	11PFAS	0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1	#
Acide perfluoro tridecanoique (PFTrDA)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001			#
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	11PFAS	< 0.005	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.005		,	#
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS,PFPeS)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		,	#
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	11PFAS	< 0.002	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002			#
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		,	#
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	11PFAS	< 0.002	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002			#
Acide perfluoro n-pentanoique (PFPA,PFPeA)	11PFAS	0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		;	#
Acide perfluorododécanoique (PFDoDA)	11PFAS	< 0.001	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		;	#
Somme des 20 PFAS selon la Dir.Eur	11PFAS	0.012	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.029	2	,	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11PFAS ANALYSE 20 PFAS (ARS 11-2023)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 09/10/2025

Identification échantillon : LSE2509-40022-1
Destinataire : SAUR DT VALLEE DU RHONE

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Caroline DUFOUR Ingénieur de Laboratoire

